



 agir ensemble

# Programme Action Sanitaire et Sociale de la MSA Ain-Rhône

Année 2024





## Mot du Président



### Guy Ginon

administrateur salarié agricole  
et Président du CASS

*Projets et accompagnements  
sur l'ensemble du territoire*

« Votre MSA Ain-Rhône est actrice des territoires par de multiples actions à destination du public agricole exploitants et salariés des organisations agricoles. Vos élus et les collaborateurs ont à cœur d'être présents tout au long de votre vie. Pour ce faire, les équipes de proximité organisent projets et accompagnements sur l'ensemble du territoire pour être au plus proche de vos besoins.

La MSA Ain-Rhône est reconnue pour sa proximité et nous sommes fiers de pouvoir vous rencontrer lors de la mise en œuvre des différents dispositifs. Elle a souhaité, cette année encore, réaffirmer son identité par le biais d'un programme d'action sanitaire et sociale 2024 riche. »

### Les axes incarnant les valeurs du mutualisme :

#### ● L'enfance, la famille et la jeunesse

- ◆ L'accompagnement des familles dans leur parcours de vie
- ◆ L'action pour améliorer le cadre de vie des familles sur les territoires ruraux
- ◆ Favoriser l'autonomie des jeunes

#### ● Les actifs fragilisés

- ◆ L'accompagnement des actifs confrontés à une difficulté professionnelle
- ◆ Favoriser le maintien dans l'emploi après un arrêt maladie
- ◆ Prévenir le mal-être
- ◆ Promouvoir l'insertion par l'activité économique

#### ● Les personnes âgées

- ◆ La lutte contre l'isolement et un soutien aux solidarités
- ◆ Favoriser le maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie

# Enfance - Famille - Jeunesse

## Pour quoi et pour qui ?

**Pour les adhérents ayant leurs droits aux prestations familiales ouverts à la MSA Ain-Rhône**

- Participer aux politiques publiques notamment sur les territoires ruraux, développer et renforcer les services en vue d'améliorer les conditions de vie des familles
- Accompagner le parcours des jeunes vers l'autonomie et leur prise de responsabilité
- Contribuer au développement des territoires et à l'animation de la vie sociale locale en soutenant les structures



## Les prestations extra-légales directes versées aux adhérents

- Prime à la Naissance
- Aide aux vacances et aux Loisirs
- Aide à la formation BAFA-BAFD
- Aide à la poursuite d'études
- Aide à l'entrée dans la vie active des jeunes
- Aide aux familles : Soutien d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale et/ou d'une aide à domicile/ Auxiliaire de vie sociale



## Les actions directes à destination des adhérents

- **Médiation familiale** : Soutien des familles dans les échanges intra-familiaux afin de prévenir ou faire face aux ruptures familiales
- **Parcours séparation, ateliers dans le Rhône** : Animation d'ateliers avec des partenaires de l'enfance sur la notion de parentalité et les rôles de chacun après une séparation (aspects juridique, administratif, social...)
- **Appel à projets jeunes** : accompagnement et soutien financier des projets des jeunes du territoire
- **Concours pré-vert** : Concours à destination des collégiens d'établissement d'enseignement agricole ou d'établissement d'enseignement général dans une commune rurale
- **Dispositif My colo** : Départ des enfants en colonies de vacances
- **Partir pour rebondir** : Départ en vacances des familles en lien avec nos assistantes sociales

# Enfance - Famille - Jeunesse



## Les prestations extra-légales indirectes versées aux structures partenaires

- **Prestation de Service Unique Accueil du Jeune Enfant**, notamment les crèches
- **Prestation de Service Accueil de Loisirs sans hébergement**, notamment les centres de loisirs
- **Médiation Familiale** : Soutien financier aux services de médiation familiale et aux actions de promotion de la médiation familiale en milieu rural
- **Prime à l'installation** pour assistante maternelle nouvellement agréée

## Les actions indirectes à destination des structures partenaires

- **Soutien financier** aux structures d'animation de la vie sociale
- **Soutien financier** au réseau d'appui et d'écoute à la parentalité
- **Partenariat avec les établissements scolaires agricoles** : Soutenir les jeunes et avoir des actions de prévention
- **Chartes familles** : accompagnement des territoires en faveur des familles pour le développement des solidarités et des services aux familles
- **Grandir en milieu Rural** : soutien financier aux collectivités locales / associations répondant aux besoins des 0-25 ans en milieu rural (accueil petite enfance, loisirs / vacances, Parentalité, Mobilité, Numérique)
- **Soutien financier** aux établissements accueillant de jeunes enfants
- **Soutien financier** aux espaces de rencontre : lieux permettant l'exercice du droit de visite, de maintien et/ou de restauration du lien entre parents et enfants
- **Subventions accordées à différents partenaires** en charge de l'enfance, de la familles et/ou de la jeunesse





# Actifs fragilisés

## Pour quoi et pour qui ?

**Pour les adhérents ayant leurs droits santé ouverts à la MSA Ain-Rhône**

- Accompagner les adhérents MSA en difficultés socio-économiques
- Favoriser le maintien dans l'emploi des salariés et des exploitants agricoles confrontés à une problématique de santé

## Les prestations extra-légales directes versées aux adhérents

- Aide aux malades ou aux personnes handicapées
- Aide au retour à domicile après hospitalisation-actifs
- Aides sur barème : Aide financière pour l'achat de produits pharmaceutiques mal ou non remboursés, prothèse auditive ou dentaire, Prise en charge exceptionnelle des lunettes, séances auprès de praticiens paramédicaux pour les enfants
- Aide au permis de conduire
- Bourse d'insertion ou reconversion professionnelle
- Aide à l'achat de matériel informatique
- Allocation Remplacement Maladie/Décès
- Aide à la souscription d'une complémentaire santé
- Aide à la prise en charge d'un psychologue
- Prêts d'équipements ménagers, mobiliers ou informatiques
- Prêt social

## Les actions directes à destination des adhérents

- **Dispositif déclic** : Accompagnements des adhérents en situation de précarité et d'éloignement des soins
- **Dispositif d'appui pour les saisonniers** : faire connaître l'offre globale de la MSA et les missions du service social auprès d'employeur de main d'œuvre en lien avec une action de la Santé Sécurité au Travail
- **Cellule de maintien dans l'emploi** : accompagnement des personnes en risque de désinsertion professionnelle, en lien avec les services médicaux de la MSA
- **Journée de prévention de la désinsertion professionnelle** et préparation de supports d'informations à transmettre aux adhérents en arrêt de + de 3 mois
- **Ateliers d'aide à la décision** : temps de réflexion pour les exploitants agricole afin de penser leur futur.
- **Atelier avenir en soi** : Accompagnement au changement (organisation, activité) en s'appuyant sur les réussites, compétences, expériences de chacun
- **RÉPIT** pour les personnes en situation d'épuisement professionnel ou à risque
- **Journées collectives RÉPIT** pour profiter d'une journée de pause dans l'activité professionnelle
- **Accompagnement des personnes en situation de précarité** (notamment bénéficiaires du RSA dans le cadre de conventions avec les départements)
- **Actions collectives en lien avec la santé** pour prendre conscience de l'importance de prendre soin de soi au quotidien



# Personnes âgées

## Pour quoi et pour qui ?

**Pour les adhérents retraités ayant leur retraite principale ouverte à la MSA Ain-Rhône**

- Contribuer au "Mieux vivre" à domicile des retraités agricoles fragilisés
- Favoriser le "Bien Vieillir" dans le cadre du partenariat inter régimes
- Contribuer à développer les solidarités autour des aînés isolés, fragilisés
- Développer des dispositifs de soutien et de répit en faveur des aidants
- Soutenir les structures porteuses de projets locaux en faveur des seniors
- Contribuer à l'offre d'hébergement collectif en faveur des personnes handicapées et/ou âgées non dépendantes

## Les prestations extra-légales directes versées aux adhérents

- Evaluation des besoins de la personne âgée
- Aide à l'Adaptation du logement
- Aide aux Petits travaux de bricolage et à l'entretien des espaces verts
- Aides à la Téléassistance
- Aide au portage de repas
- Aide à la mobilité
- Aide aux Travaux de nettoyage
- Aide au retour à domicile après hospitalisation - Retraités
- Aides au répit des aidants
- Aide à l'autonomie pour les personnes âgées

## Les actions directes à destination des adhérents

- **Actions dans le cadre du Bistrot Ambulant** pour l'aide au RÉPIT des aidants
- **Ateliers de prévention** à destination des personnes âgées
- **Financement de séjours Part'âges** : séjours de vacances pour les personnes âgées
- **Gérer sa fin de carrière et préparer sa retraite** : groupe de travail pour optimiser sa fin de carrière en prenant en compte les évolutions de santé, de rythme et préparer l'arrivée à la retraite

## Les actions indirectes à destination des structures partenaires

- **Soutien financier** au groupement inter-régime Atout Prévention Rhône-Alpes
- **Formation de personnes ressources** dans la prévention et la préservation de l'autonomie pour les personnes âgées en établissement
- **Soutien au développement des MARPA** sur le territoire
- **Subventions accordées** à différents partenaires en charge des personnes âgées

# Dispositifs ouverts à tous



## Pour quoi et pour qui ?

- Pour les adhérents MSA sur des sujets transverses
- Pour les structures en lien avec nos adhérents qui exercent des missions transverses

## Les actions directes à destination des adhérents

- **Alimentation solidaire** : actions dans des structures en insertion pour promouvoir l'équilibre alimentaire avec des produits locaux
- **Noël solidaire** : action à destination des foyers fragilisés par le handicap ou des foyers défavorisés lors des fêtes de fin d'année
- **Accompagnements sociaux** réalisés par nos assistantes sociales



Action "Mieux manger pour tous"

## Les actions indirectes à destination des structures partenaires

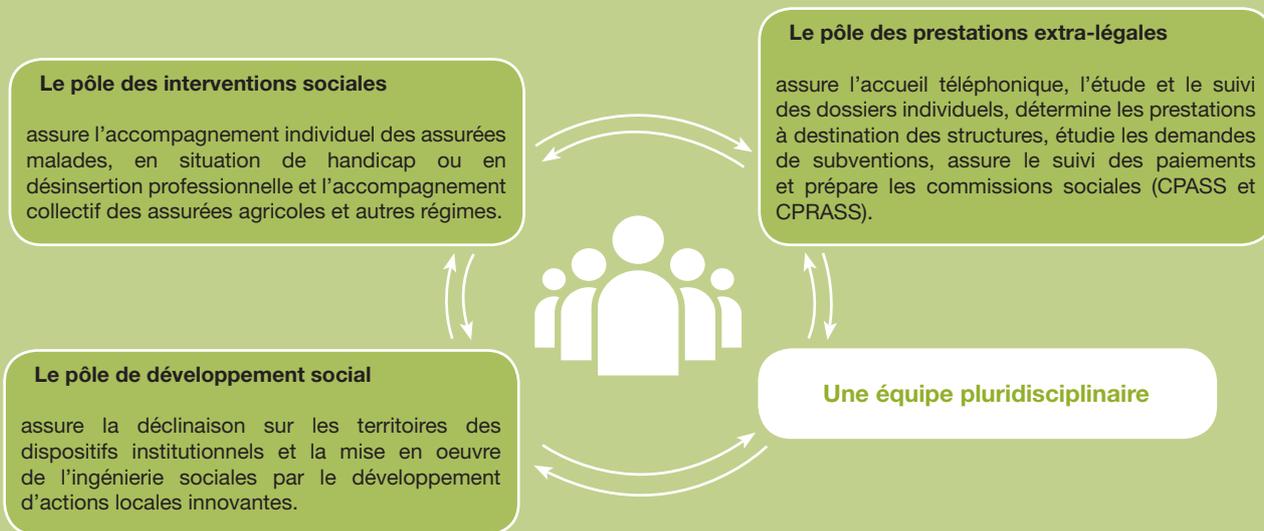
- **Appel à projets annuel** auprès des acteurs ruraux sur le thème de l'intergénérationnel
- **Poursuite de séances d'analyses de la pratique professionnelle** à destination des agents du service social de la MSA pour contribuer à la qualité de l'accompagnement social individuel et collectif
- **Mise à jour des supports** à destination des adhérents sur le site internet
- **Création de partenariats** avec les structures gravitant autour et pour le monde agricole
- **Subventions et contributions** auprès de différents partenaires sur des thématiques transversales en lien avec le monde agricole

## NOS MODALITÉS D'INTERVENTION



## NOTRE ORGANISATION

### Le secteur ASS s'organise autour de trois pôles



### ► Contact

Pour toute demande, vous pouvez contacter :

Si vous êtes un particulier :

- Par **Votre Espace Privé**
- Par **téléphone** : 04 74 45 99 90 (Choix 1 puis choix 1)

Si vous êtes une **structure** : [subventions\\_ass.blf@ain-rhone.msa.fr](mailto:subventions_ass.blf@ain-rhone.msa.fr)

Le guide est publié sur [ain-rhone.msa.fr](http://ain-rhone.msa.fr)

(Rubrique : Votre MSA > Nos actions > Actions sociale > Nos prestations extra-légales)



L'essentiel & plus encore